

2<sup>e</sup> semestre  
2014



# Saint-Angeau

Bulletin municipal

C'est la rentrée  
des classes !



**Édito du maire**  
**En bref...** p. 2



**Vie municipale** p. 3

L'équipe / Réunions du  
Conseil / Budgets 2014 /  
Infos / travaux



**Dossier : c'est la rentrée  
des classes !** p. 7

Nouveaux locaux / Rythmes  
scolaires / Histoire des  
écoles / Mot de l'APE



**Vie associative** p. 10

Le point sur les activités  
des associations  
de Saint-Angeau



Madame, Monsieur,

Le 23 mars dernier, vous avez élu votre conseil municipal pour les six années à venir. Vous, électrices, électeurs, souvent silencieux, parfois critiques, souvent constructifs, avez apporté votre soutien, à une large majorité, à l'équipe que je présentais à vos suffrages. Au nom de toute l'équipe et en mon nom personnel je vous en remercie sincèrement.

Nous sommes conscients du travail qui nous attend et nous sommes prêts à l'affronter. Nous sommes conscients de ne pouvoir satisfaire toutes vos attentes mais nous nous efforcerons de répondre au plus grand nombre. Nous sommes conscients de ne pas faire l'unanimité. C'est mieux ainsi. Nous serons à l'écoute de tous.

Votre nouvelle équipe municipale continuera d'œuvrer en toute simplicité, mais avec opiniâtreté, pour que les projets se réalisent et améliorent le quotidien des Angélusiennes et Angélusiens.

J'ai souhaité m'impliquer davantage au sein de la communauté de communes du Pays Manslois, j'ai été élu vice-président, en charge de la culture, du patrimoine et de la communication. Cette fonction, nouvelle, intéressante, prenante, nécessite une nouvelle organisation communale. De ce fait, mes adjoints, chacun dans leurs attributions respectives, seront en mesure de répondre à vos sollicitations.

#### **Des permanences pour qui, pourquoi ?**

Chaque matin le maire ou un adjoint sera présent à la mairie, de 9h30 à 12h, à votre écoute. Une permanence «impôts» a vu le jour en mai. Devant le succès rencontré, elle sera reconduite pour vous aider à compléter vos déclarations.

#### **Pourquoi le bulletin municipal n'arrive qu'en août ?**

J'ai souhaité la création d'un logo et revoir la présentation du bulletin. Cela a demandé quelques semaines de réflexion. J'ai voulu mettre également en valeur les écoles et attendre fin août pour vous proposer tout cela pour la rentrée des classes. Avant la fin de l'année un site Internet communal verra le jour, ce nouvel outil de communication complètera votre bulletin municipal et nous permettra d'être en contact permanent avec vous.

Bonne rentrée à tous.

## En bref...

### › UN LOGO POUR LA COMMUNE

Le nouveau logo a été créé tout récemment pour donner plus d'impact aux outils de communication de la commune. Il symbolise, de manière schématique, le bourg et les villages répartis autour de la Tardoire.



*Tous mes remerciements à François pour son aide technique, graphique et gratuite pour cette réalisation. (J. Bourabier).*

Un site Internet va également être créé dans le courant du second semestre 2014. Vous pouvez d'ores et déjà noter son adresse : [www.saint-angeau.fr](http://www.saint-angeau.fr)

### › MAISON DE SANTÉ

Le projet de Maison de Santé à Saint-Angeau se décompose en deux volets distincts : le volet santé et le volet immobilier. Depuis plusieurs mois, les professionnels de santé se réunissent pour réfléchir à leur future organisation et répondre à la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Dans cette optique, un troisième médecin est installé. Cette arrivée est un argument supplémentaire pour faire accepter la démarche entreprise.

De leur côté les élus ont travaillé sur le volet immobilier. L'étude de faisabilité, financée par la Communauté de Communes du Pays Manslois, est terminée. Un aménagement des locaux et le coût prévisionnel ont été présentés aux acteurs concernés le 28 mai, à la salle socioculturelle de St-Angeau.

Le montage financier et le projet santé ont été remis aux dates définies. Il

ne nous reste plus qu'à attendre l'examen du dossier par l'ARS prévu le 5 novembre 2014 et espérer qu'il sera positif pour poursuivre l'œuvre entreprise.

### › AMÉNAGEMENT DU BOURG ET DES VILLAGES

Lancée il y a deux ans, cette opération vise à améliorer les conditions de sécurité des riverains et des automobilistes, mais également à la réfection des voiries et l'embellissement du cadre de vie. Le maître d'œuvre, le cabinet BETG, a présenté à l'équipe municipale les conclusions des études préalables. Les travaux, qui seront conduits par tranches successives, auront un coût total de l'ordre du million d'euros.

Cet investissement, très conséquent pour la commune, nécessite donc d'être planifié tout au long du mandat. Nous y reviendrons plus largement lors d'un prochain bulletin.

### › HOMMAGE AU SOLDAT COUARD

Dimanche 3 août 2014, dans le cadre du centenaire de la grande guerre, une cérémonie s'est déroulée dans la Marne, à Loivre et Commercy, pour rendre hommage aux 14 406 soldats qui reposent dans la nécropole nationale « Maison bleue » de Cormicy.

Les organisateurs de cette cérémonie avaient choisi de retracer la vie de trois soldats, représentatifs de l'ensemble de ces hommes morts pour la France.

Ainsi, la vie de Jules Couard, né à Saint-Angeau, à Villars, a pu être retracée et évoquée, grâce au texte rédigé par le maire de Saint-Angeau et lu avec beaucoup d'émotions par des jeunes de la commune de Cormicy.



# L'équipe municipale



• **Jacques BOURABIER** : maire et vice-président de la communauté de communes du Pays Manslois, en charge du patrimoine, de la culture et de la communication

• **Michel BOURIN** : 1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'environnement, de l'énergie, de la sécurité et de la gestion des salles

• **Jacques FAYE** : 2<sup>e</sup> adjoint en charge du personnel, des travaux-voirie, de l'assainissement et du cimetière

• **Nathalie GUILLAUMIN-PRADIGNAC** : 3<sup>e</sup> adjoint en charge de la communication, des associations et du sport et vice-présidente du SIVOS

• **Frédéric PIERRE** : 4<sup>e</sup> adjoint en charge des finances et du CCAS

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- **Ophélie CHEMINADE**
- **Henri COMTET**
- **Julie COUPRIE**
- **Alexandre DUBOIS**
- **Jean HELD**
- **Virginie MANSARD**
- **Pascal MAZAUD**
- **Josette ROCHER**
- **Francesca SABELLE**
- **Alain THILL**

## LES COMMISSIONS

- **Assainissement / cimetière** : J. Bourabier, M. Bourin, O. Cheminade, J. Faye, P. Mazaud, F. Sabelle.
- **Associations / sport** : J. Bourabier, M. Bourin, J. Brun, A. Dubois, N. Guillaumin-Pradignac, J. Rocher, F. Sabelle, A. Thill.
- **Communication** : J. Bourabier, M. Bourin, O. Cheminade, N. Guillaumin-Pradignac, P. Mazaud, F. Sabelle.
- **Environnement / Énergie** : J. Bourabier, M. Bourin, J. Brun, J. Canut, A. Dubois, N. Guillaumin-P, V. Mansard, F. Sabelle.

• **Finances** : J. Bourabier, H. Comtet, J. Couprie, P. Mazaud, F. Pierre, J. Rocher.

• **Gestion des Salles** : J. Bourabier, M. Bourin, J. Faye, F. Sabelle.

• **Personnel** : J. Bourabier, J. Faye.

• **Sécurité** : J. Bourabier, M. Bourin, H. Comtet, J. Faye, A. Thill.

• **Travaux-voirie** : J. Bourabier, H. Comtet, J. Faye, J. Held, L. Maupetit

## DÉLÉGATIONS

• **Canicule-grand froid** :

N. Guillaumin-Pradignac, F. Sabelle

• **Calamités agricoles** : J. Couprie

• **Calitom** : A. Thill

• **Catastrophes naturelles** : J. Couprie, F. Pierre

• **CCAS** : J. Bourabier, O. Cheminade, F. Pierre, J. Rocher, F. Sabelle

• **CNAS** : F. Pierre

• **Communauté de communes** :

J. Bourabier, M. Bourin, N. Guillaumin-Pradignac

• **Défense** : M. Bourin

• **Ennemis des cultures** : A. Thill

• **Fourrière** : J. Couprie, A. Dubois

• **Marchés / Appels d'offres** :

J. Bourabier, H. Comtet, J. Faye, J. Held, V. Mansard, F. Pierre, J. Rocher

• **Pays Ruffécois** : J. Bourabier, N. Guillaumin-Pradignac, P. Mazaud, F. Sabelle

• **Syndicat Départemental d'Électrification et de Gaz (SDEG)** : J. Faye, J. Held

• **SDITEC** : A. Dubois

• **Syndicat Intercommunal AHP Bassin Tardoire** : J. Faye, J. Held, V. Mansard, A. Thill.

• **Syndicat Intercommunal AHP Bassin Bonniere** : M. Bourin, J. Held, V. Mansard, A. Thill.

• **Syndicat IAEP Basses Vallées Tardoire Bonniere** : J. Bourabier, J. Held

• **Sécurité** : M. Bourin

• **Tempête** : A. Dubois



## REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 23 mars, date du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales, le Conseil municipal s'est réuni les 11 février et 3 mars et a voté le compte administratif 2013 des 3 budgets (communal, assainissement et CCAS (Centre Communal Action Sociale)).

Par la suite, le nouveau Conseil s'est réuni au moins une fois par mois (les 28 mars, 1<sup>er</sup> et 22 avril, 13 mai et 20 juin). La première réunion avait essentiellement pour but d'élire le maire, les adjoints, de désigner les représentants à quelques services officiels, de voter les indemnités des élus.

Le conseil a procédé à la désignation de ses représentants dans les différentes instances locales ou départementales, puis effectué la composition des commissions internes.

Au cours de ces réunions, le Conseil s'est prononcé sur les points suivants :

- délégations au maire
- vote des budgets 2014
- nomination des représentants à la Commission locale des impôts, etc.
- convention d'une participation financière à l'école de Mansle
- décision de ne pas donner suite à la proposition d'acquisition du bâtiment de la gendarmerie proposée par le conseil général
- validation de l'achat d'un tracteur-tondeuse en remplacement de l'ancien
- désignation de membres du Conseil municipal pour voter lors de l'élection des sénateurs en septembre prochain (J.Bourabier, H.Comtet et A.Thill)

Les commissions ont été rapidement mises en place avec différentes réunions organisées sur les thématiques de l'environnement, des travaux, de la communication, de la sécurité. Une visite du cimetière, et des écoles a été proposée aux membres concernés.

Les membres délégués du Conseil municipal ont pris une part active à différentes réunions de la communauté de communes du Pays Manslois et du Pays Ruffécois.



C'est lors de la réunion du Conseil municipal du 11 avril que les budgets au titre de l'année 2014 ont été mis à l'examen. Ces budgets ont été votés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Il convient de noter que les taux des impôts locaux restent inchangés par rapport à 2013, à savoir :

- Taxe d'Habitation : 15,93%
- Taxe sur le foncier bâti : 23,03%
- Taxe sur le foncier non bâti : 56,79%
- CFE : 25,78%



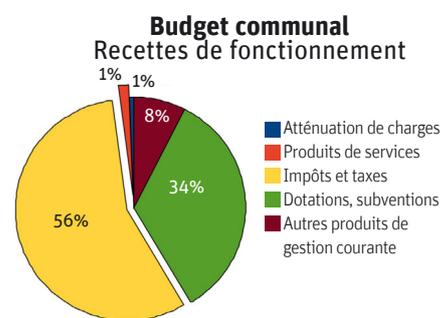
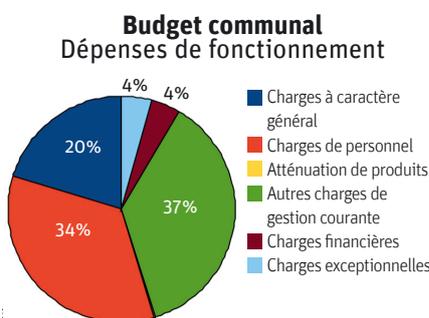
### ➤ PROCHAINES PERMANENCES IMPÔTS LOCAUX

- **Taxes Foncières** : mardi 23 septembre, 10h-12h, rendez-vous avec Josette ROCHER, à la mairie
- **Taxe d'Habitation** : mardi 14 octobre, 10h-12h, rendez-vous avec Josette ROCHER, à la mairie

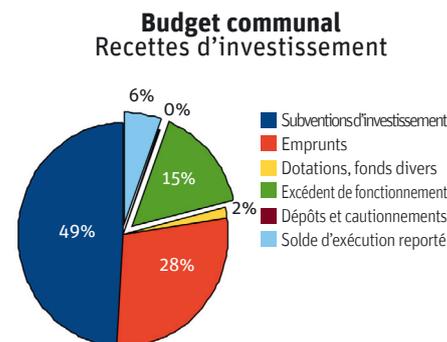
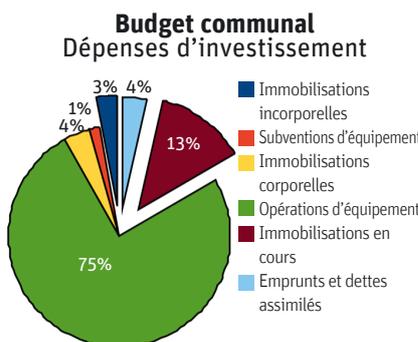


# Budgets 2014

BUDGET COMMUNAL - Section fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	101 328 €	Atténuation de charges	3 100 €
Charges de personnel	172 100 €	Produits de services	7 500 €
Atténuation de produits	1 055 €	Impôts et taxes	282 476 €
Autres charges de gestion courante	184 150 €	Dotations, subventions	169 857 €
Charges financières	20 700 €	Autres produits de gestion courante	38 000 €
Charges exceptionnelles	21 600 €		
<b>TOTAL</b>	<b>500 933 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>500 933 €</b>



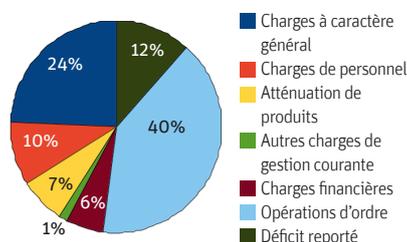
BUDGET COMMUNAL - Section investissement			
Dépenses		Recettes	
Immobilisations incorporelles	17 100 €	Subventions d'investissement	293 757 €
Subventions d'équipement	8 500 €	Emprunts	170 000 €
Immobilisations corporelles	24 000 €	Dotations, fonds divers	9 000 €
Opérations d'équipement	450 600 €	Excédent de fonctionnement	92 077 €
Immobilisations en cours	77 820 €	Dépôts et cautionnements	1 000 €
Emprunts et dettes assimilés	21 515 €	Solde d'exécution reporté	33 701 €
<b>TOTAL</b>	<b>599 535 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>599 535 €</b>



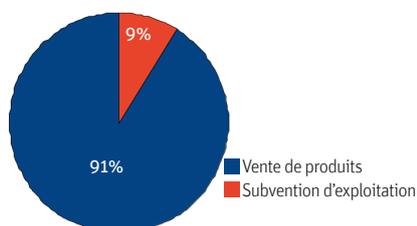
### BUDGET ASSAINISSEMENT - Section exploitation

Dépenses		Recettes	
Charges à caractères général	17 700 €	Ventes de produits	66 449 €
Charges de personnel	7 000 €	Subvention d'exploitation	6 500 €
Atténuation de produits	5 200 €		
Autres charges de gestion courante	1 000 €		
Charges financières	4 150 €		
Opérations d'ordre	29 432 €		
Déficit reporté	8 467 €		
<b>TOTAL</b>	<b>72 949 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>72 949 €</b>

**Budget assainissement**  
Dépenses d'exploitation



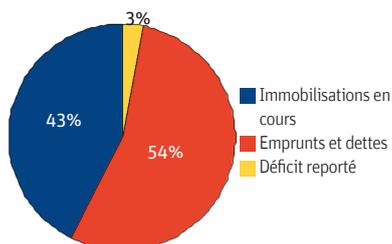
**Budget assainissement**  
Recettes d'exploitation



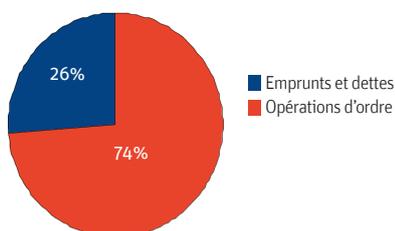
### BUDGET ASSAINISSEMENT - Section investissement

Dépenses		Recettes	
Immobilisations en cours	17 000 €	Emprunts et dettes	10 476 €
Emprunts et dettes	21 700 €	Opérations d'ordre	29 432 €
Déficit reporté	1 208 €		
<b>TOTAL</b>	<b>39 908 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>39 908 €</b>

**Budget assainissement**  
Dépenses d'investissement



**Budget assainissement**  
Recettes d'investissement



### BUDGET CCAS

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	2 110 €	Dotations, subventions	2 000 €
Charges de personnel	80 €	Excédent reporté	1 409 €
Autres charges de gestion courante	1 219 €		
<b>TOTAL</b>	<b>3 409 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 409 €</b>

## QUESTIONNAIRE

En juin dernier, l'équipe municipale a distribué, dans chaque boîte aux lettres, des questionnaires afin de solliciter les Angélusiennes et Angélusiens sur leurs souhaits concernant les projets de la commune. Nous remercions les habitants qui ont bien voulu participer à cette enquête. Nous allons traiter, au cours du second semestre 2014, les résultats qui guideront ensuite l'équipe municipale sur les orientations à prendre sur les grandes thématiques : tissu économique et activités, équipements communaux, environnement et cadre de vie, communication, enfance et scolarité, sport et culture, lien social. Nous vous présenterons la synthèse des réponses au questionnaire dans le prochain bulletin municipal.

## COMMANDE DE POUBELLES

Dans le cadre de la campagne organisée par Calitom (service public des déchets) relative à l'amélioration des conditions de la collecte des déchets, la commune vient de passer une commande groupée pour l'achat de poubelles normalisées, conformément aux préconisations du service de ramassage des ordures ménagères (livraison fin septembre).

## RÈGLEMENT DES SALLES

Vous êtes une association ou un particulier, la salle socioculturelle et la salle des associations sont à votre disposition. Une précision : si vous ne présentez pas une attestation d'assurance responsabilité civile, l'accès vous sera refusé. Cette disposition était déjà instaurée pour la salle socioculturelle ; à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014, elle entre en application pour la salle des associations. Merci d'en prendre note.





# Travaux dans la commune

## INFOS

### ► LA SÉCURITÉ : L'AFFAIRE DE TOUS

La vitesse de circulation dans le bourg et les villages est limitée à 50 km/h. Se conformer à cette disposition constitue non seulement le respect de la réglementation, mais c'est aussi contribuer à protéger la vie des autres et la vôtre. Ne pas oublier non plus que, parfois, le profil de la route, la configuration de l'habitat, ou l'existence d'une zone à risques, impliquent de réduire sa vitesse en deçà de 50 km/h. Il y va du bien-être et de la sécurité de tous !

### ► POUBELLES : PETIT RAPPEL DE CIVILITÉ

Les poubelles situées place Robert Joubert sont exclusivement réservées aux commerçants du quartier et aux commerçants du marché le vendredi matin. Deux containers (un pour sacs jaunes et un pour sacs noirs) ont été ajoutés. Il est convenu avec les services de Calitom que si des débordements sont constatés et qu'aucune amélioration n'est réalisée, tous les containers seront enlevés. Un peu de civisme et tout devrait rentrer dans l'ordre pour le bien de tous.

### ► JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le jeudi matin, celui des sacs jaunes le lundi matin des semaines impaires. Dans l'éventualité d'un jour férié le lundi, le mardi ou le mercredi, le ramassage sera décalé d'une journée. Toutes les infos sur : [www.calitom.com](http://www.calitom.com)

### ► URBANISME : TRAVAUX À DÉCLARER

La réalisation de travaux modifiant l'aspect extérieur des maisons, y compris le ravalement des façades, la réfection de couverture, les clôtures, est soumise à déclaration ou permis de construire en fonction de la nature de ces travaux. Renseignez-vous auprès de la mairie.

## INTERVENTIONS PAR DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

Parmi les travaux réalisés au sein de la commune, il convient de citer les interventions des entreprises extérieures :

- sur la voirie réalisée par l'entreprise Bernard TP,
- le début du chantier des WC publics, place Robert Joubert, par l'entreprise Bourabier Gaël,



- l'installation d'un poteau d'éclairage et le raccordement électrique à l'aire de sports, rue du stade, par le SDEG et l'enfouissement des réseaux électriques, rue des Saint-Amants (côté St-Amant-de-Bonnieure), par le SDEG,
- la pose de 3 lampadaires, rue de La Rochefoucauld et rue des Plantes



## LES TRAVAUX ASSURÉS PAR LE PERSONNEL COMMUNAL

Les membres du personnel technique communal, parallèlement aux travaux d'entretien courants, ont effectué :

- des travaux de voirie,
- le nettoyage et la remise en état d'un logement locatif appartenant à la commune, cour Marchande,
- la construction d'un chenil à proximité de l'atelier municipal,
- des travaux au stade (dont la finition de l'abri au stade annexe), au cimetière et à la station d'épuration
- l'élagage des arbres, place Roudy, place Joubert, square Tétaud
- le broyage des branches avec le matériel mis à disposition par la communauté de communes.

## BROYAGE DE VÉGÉTAUX

Une journée broyage a été organisée au profit des résidents de la commune qui ont amené leurs branchages ; certains d'entre eux sont repartis avec des copeaux à utiliser pour le paillage des jardins. Une autre opération sera organisée lors du dernier trimestre 2014.



## LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont intégré la commission environnement et qui ont participé activement au fleurissement du bourg et à l'arrosage régulier pendant l'été.

Remerciements également aux personnes qui fleurissent leurs maisons et qui entretiennent leur pas de porte, participant ainsi à améliorer le cadre de vie de tous.



## UN NOUVEAU TRACTEUR-TONDEUSE

Un nouveau tracteur-tondeuse a été acheté et mis à disposition du personnel technique de la commune. Cet équipement remplace l'ancien matériel (vieux de 15 ans) dont les pannes récurrentes procuraient de plus en plus de soucis et de frais de réparation. L'ancien tracteur a été vendu pour la somme de 3 000 €.

# Nouveaux locaux pour l'école dans l'ancienne gendarmerie



Conformément à la volonté de la municipalité de répondre à l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés à St-Angeau, les travaux de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie, pour aménager des salles de classe, ont été lancés fin 2013. Au préalable, différentes étapes ont dû être franchies : la définition des besoins, le dépôt du permis de construire, lesancements de l'appel d'offres et des consultations, la recherche de financement, les échanges avec l'architecte des Bâtiments de France (les bâtiments de l'ancienne gendarmerie se situent dans le périmètre protégé de 500 mètres autour de l'église, inscrite aux Monuments Historiques).

Les travaux ont visé à conserver la structure du bâtiment ancien, datant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, tout en respectant scrupuleusement les normes actuelles dans le domaine de l'isolation et de la sécurité, mais aussi en préservant la valeur patrimoniale de l'édifice. Après la réfection de la toiture, le réaménagement intérieur a permis d'obtenir, au rez-de-chaussée, deux salles et des sanitaires et, à l'étage, deux grandes salles de classes

(de plus de 50 m<sup>2</sup>) jouxtées également de sanitaires. La distribution est désormais assurée, au centre du bâtiment, par un ascenseur et un escalier. L'ensemble du bâtiment est carrelé et le choix des couleurs des peintures intérieures a été confié aux enseignants. L'aspect extérieur du bâtiment a été métamorphosé par la réalisation des enduits, à base de chaux, qui mettent en valeur les encadrements des baies en pierre et la génoise du XIX<sup>e</sup> siècle soulignant la base du toit. Par souci d'homogénéité, la façade donnant sur la cour d'école a été également reprise avec le même enduit.

Toutes les menuiseries ont été refaites et peintes dans des tons ocre rouge pour s'harmoniser avec la couleur des enduits des façades.

C'est grâce à la bonne coordination des entreprises et le suivi constant des travaux par l'équipe municipale, malgré des délais relativement courts, que l'école va ainsi prendre une nouvelle dimension.

Cette extension de l'école est importante pour la vie de la commune car elle vise à offrir aux enfants de bonnes conditions dans leur vie scolaire.

## LE CHANTIER EN CHIFFRES



### › Dépenses HT

#### Études et Maîtrise d'œuvre

- Bureau de contrôle : 3 654 €
- Bureau SPS : 2 325 €
- Maîtrise d'œuvre : 30 000 €

#### Travaux

- Gros œuvre, Ent. Thorax : 135 696,04 €
  - Charpente-Couverture, Ent. Thorax : 31 284,40 €
  - Menuiseries extérieures, Ent. Brousard : 55 235 €
  - Menuiseries intérieures Plâtrerie, Ent. Delage Bâtiment : 41 951,01 €
  - Plomberie - Chauffage, Ent. Bernard Génie Climatique : 35 114,28 €
  - Électricité, Ent. Mappa : 17 222,93 €
  - Carrelage, Ent. Martaud : 21 632,29 €
  - Peinture, Ent. Chapuzet : 13 000 €
  - Ascenseur, Ent. CFA : 22 000 €
- Total des dépenses (HT) : 409 114,95 €  
Total des dépenses (TTC) : 490 937,94 €

### › Subventions

- DETR 2013 (État) : 72 000 €
- DETR 2014 (État) : 108 860 €
- Région : 90 000 €
- Conseil Général : 13 000 €
- Réserve parlementaire : 20 000 €
- Emprunt : 170 000 €

Total des recettes : 473 860 €

Pour équilibrer la dépense, la commune finance 17 937,94 € sur ses fonds propres (somme provenant d'une partie de l'excédent de fonctionnement de l'année 2013). Le montant des aides représente 74 % de la dépense totale.

**Le maire et l'équipe municipale vous invitent à découvrir ces nouveaux locaux, lors des portes ouvertes, samedi 20 septembre 2014, de 10h30 à 12h.**





# Nouveaux rythmes scolaires

## Le SIVOS prêt pour la rentrée

[SIVOS : Syndicat Intercommunal à vocation scolaire, pour les communes de Saint-Angeau, Saint-Amant-de-Bonnieure et Sainte-Colombe]

### ► LES MEMBRES DU SIVOS

- Président : Jean-Yves MORELLEC, élu à St-Amant-de-Bonnieure
- 1<sup>er</sup> vice-présidente : Françoise GEOFFROY, élue à St-Amant-de-Bonnieure
- 2<sup>e</sup> vice-présidente : Nathalie GUILLAUMIN-PRADIGNAC, élue à St-Angeau
- membres : Jimmy AUDOUIN (élu de Ste-Colombe), Jacques BOURABIER (maire de St-Angeau), Amandine CHAUBAUD (élue de St-Amant-de-Bonnieure), Aurore CHAILLOUX (élue de Ste-Colombe) Ophélie CHEMINADE (élue de St-Angeau), Aurélie LACROIX (élue de St-Amant-de-Bonnieure), Aurélie LASSOUTIÈRE (élue de Ste-Colombe), Jean-François PÉRISSAT (élu de Ste-Colombe), Frédéric PIERRE (élu de St-Angeau).

### ► LES EFFECTIFS POUR LA RENTRÉE 2014

#### 133 enfants

- 60 inscrits à St-Amant de Bonnieure
- 73 inscrits à St-Angeau

### ► LE PERSONNEL DU SIVOS

- Aurélie BARBOT
- Martine CRINE
- Nathalie JOFROIT
- Priscilla LEPAGE
- Arlette LETELLIER
- Charlotte PINTUREAU
- Yvonne PORTIER
- Christine RODIER
- Annie VALLÉE
- Christine VALLÉE
- Adrien WOJTERA

### ► L'ARRÊT DE BUS DE TERREBOURG

Après une rencontre avec les services du Conseil général et les parents d'élèves concernés, en juin dernier, l'arrêt de bus de Terrebourg retrouve sa place d'origine, sans abribus, à la rentrée de septembre 2014. Une étude est en cours pour choisir un emplacement pour un nouvel abribus.

Voilà enfin ce billet sur le SIVOS que vous attendiez tous avec impatience. Le premier semestre 2014 a tout d'abord été marqué par les élections municipales sur nos trois communes. Ces élections ont profondément modifié la composition du conseil syndical : sur les 12 conseillers titulaires et suppléants sortants seuls 3 restent. Nous accueillons 9 nouveaux membres qui se sont rapidement mis au travail pour assurer la gestion de notre organisme intercommunal. Je remercie vivement tous les membres sortants pour le travail fourni et leur investissement personnel.

La rentrée 2014 est marquée par la modification des rythmes scolaires et le passage à la semaine à quatre jours et demi. Depuis de nombreux mois, les élus et le personnel travaillent pour mettre sur pied une organisation correcte. Elle doit respecter les obligations dictées par le ministère et l'inspection d'académie, tenir compte des impératifs de transport, être acceptée par le corps enseignant, ne pas générer de dépenses trop importantes pour nos finances communales et enfin, ce qui doit être le but : améliorer la scolarité de nos enfants. Toutefois, lorsque toutes les obligations précédentes ont été respectées, il est possible de s'interroger sur la réalisation de cet objectif.

Nous sommes donc parvenus au résultat suivant : les cours commencent toujours le matin à 9 h et finissent tous les jours à 15h30 ou 15h45, sauf le mercredi où ce sera 12h30. Les parents qui le souhaitent et en ont la disponibilité pourront venir chercher leurs enfants à cette heure-là. La navette regroupera les écoliers sur le site de Saint-Angeau, avant de ramener ceux qui rentrent chez eux par ce moyen. Nous proposerons aux autres des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), pour une durée d'environ 45 minutes. Ces TAP seront organisés et

supervisés par Adrien Wojtera, assisté pour cela par Annie Vallée qui encadrera les maternelles avec Priscilla Lepage ; Adrien sera plus particulièrement chargé des primaires avec Charlotte Pintureau. Nous bénéficierons, certains soirs, de l'appui des animateurs du centre social et culturel de Mansle et de celui de Caroline Desvars, salariée de la Communauté de communes chargée de la sensibilisation au patrimoine. Quelques citoyens bénévoles se sont déjà proposés pour faire profiter les enfants de leurs compétences particulières et ainsi participer à l'ouverture de leurs connaissances.

Au sujet de la participation de personnes extérieures aux activités périscolaires nous sommes ouverts à toutes les bonnes volontés. Il n'y a pas d'obligation de participation régulière et, pour certains thèmes, une ou deux participations peuvent être suffisantes. De plus, ces intervenants seront toujours assistés de l'un au moins de nos personnels. Nous organiserons, quelques jours après la rentrée de septembre, une réunion avec eux pour préciser les sujets d'interventions et les périodes.

La municipalité de Saint-Angeau a entrepris d'importants travaux dans le bâtiment de l'ancienne gendarmerie afin de doter l'école de nouvelles salles de classe. Un grand merci au conseil qui par sa réactivité et son anticipation, la décision a été prise il y a de nombreux mois, nous permet de vivre la rentrée avec sérénité.

Espérant ne pas avoir oublié d'informations importantes dans cette actualité si riche, je vous souhaite une bonne rentrée.

Le Président du SIVOS,  
Jean-Yves MORELLEC

# Les écoles de Saint-Angeau

## Toute une histoire !



**L'histoire des écoles de Saint-Angeau est riche en rebondissements car les besoins de la population en matière d'éducation et le souhait des édiles municipaux de maîtriser le budget n'ont pas toujours concordé, loin de là !**

### Des locaux en location

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'école de garçons est établie dans une maison en location, près du champ de foire aux bœufs. L'école des filles, avec la salle d'asile (pour les enfants de moins de 7 ans), toutes deux privées mais reconnues par le ministre, se situent alors derrière l'actuelle place Joubert.

### Un long projet d'achat

En 1879, la commune achète une maison, près du champ de foire, donnant sur une prairie de la Bonnieure. La maison est en mauvais état et de gros travaux sont nécessaires pour aménager deux logements, pour l'instituteur et l'institutrice, deux classes, un préau couvert pour les garçons avec lieu d'aisances et le bûcher pour l'instituteur, la même chose pour les filles, ainsi que des murs de clôture pour délimiter les deux espaces. Il s'agit du bâtiment de l'actuelle école, composé d'un avant-corps central incluant les deux logements, jouté des corps de bâtiments abritant les classes. Les deux salles de 70 m<sup>2</sup> étaient conçues pour accueillir chacune 70 élèves. La réception des travaux a lieu en mai 1879. En 1884, une cloison sépare la salle de classe des garçons et la classe enfantine nouvellement créée. Le puits le plus proche était sur la place publique, à une centaine

de mètres, avant la construction d'une citerne en 1893. Bien que les textes de loi (1881 et 1882) précisent que garçons et filles doivent être séparés, sauf pour les écoles maternelles, écoles enfantines et écoles de hameaux, les directives sont contournées à Saint-Angeau, par le couple Boiteau qui pratiqueront la co-éducation (classes de niveau pour garçons et filles) après la grande guerre.

### Une école à Terrebourg

Le projet d'installation d'une école à Terrebourg est évoqué dès 1882, pour faciliter les trajets des enfants de Terrebourg, Villars, Biagne, Devezeau, Chez Pouillat et Chez Baïge, qui dans les périodes de débordement de la Tardoire ne peuvent se rendre à l'école de Saint-Angeau. Une école mixte ouvre le 1<sup>er</sup> octobre 1904, dans une maison en location, pour 17 enfants. La maison s'avère très inadaptée et il devient urgent de changer de locaux. En attendant la construction d'une école, décidée en conseil municipal en 1915 et qui traîne pendant 15 ans, la municipalité loue une autre maison, au cœur du village de Terrebourg, à M. Robin, conseiller municipal. Le mécontentement de la population et du Préfet de la Charente est à son comble quand, en 1928, le projet de construction n'a toujours pas abouti ! Un terrain est enfin acheté en 1929 ; la construction commence alors et l'école ouvre ses portes à la rentrée 1930-31. Elle ferme en 1972 et est mise en vente en 1980.

D'après *Saint-Angeau, Histoire de ses écoles*, **Jany Bouleau**, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier des Palmes Académiques.

## LE MOT DE L'APE

Association des Parents d'Élèves  
St-Angeau, St-Amant-de-Bonnieure et Ste-Colombe

L'année scolaire 2013-2014 a encore permis à l'APE d'aider les enseignants dans leurs projets de sorties.

En effet, c'est grâce à la participation des parents, des enfants, de leur famille ainsi que de toutes les personnes présentes lors de nos manifestations (vide chambre, marché de Noël, loto, carnaval, floralies et kermesse) que nous avons pu cofinancer, la sortie au Puy du Fou pour l'école de Saint-Angeau, mais également des séances de poney à Saint-Front pour Saint-Amant-de-Bonnieure et d'autres petites sorties pour les deux écoles.



Nous avons offert aussi le déplacement et les entrées au cinéma de Chasseneuil au mois de décembre, et nous avons pu continuer à avoir une kermesse où les jeux étaient entièrement gratuits. Elle connut un très grand succès.

Nous remercions les trois communes, les diverses associations et les enseignants pour leur collaboration et pour leur prêt de locaux, de salles, de matériel... Nous espérons vous retrouver aussi nombreux à la rentrée.

L'équipe de l'APE



**L'antenne de Mansle de l'école départementale de musique** fera sa réunion de

rentrée (inscriptions) le samedi 6 septembre 2014, à 10h, à la salle Louis Léaud à la mairie de Mansle.



### ➤ LE CERCLE DE YOGA

Le Cercle de Yoga de St-Angeau propose chaque semaine un temps pour revenir à l'essentiel. L'association se porte bien et fête en 2014 ses 18 ans.

Cette année, pour clore la saison, et la météo étant propice, nous nous sommes retrouvés hors de notre cadre habituel, pour une marche méditative sur les chemins de La Baraude.

Les pratiques de Hatha Yoga et relaxation reprendront le mercredi 17 septembre 2014 où nous accueillerons toutes les personnes désirant découvrir notre discipline, lors d'une séance d'essai gratuite.

Les cours sont proposés tous les mercredis, de 18h30 à 19h45, à la salle Socioculturelle, par un professeur affilié à la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga.



### ➤ ASSOCIATION NORD CHARENTE FIBROMIALGIE

L'ANCF a organisé, pour la 2<sup>e</sup> fois, un bal le 17 mai, animé par Disco Kiméra qui a rassemblé 70 personnes dans une très bonne ambiance. Le prochain aura lieu le 1<sup>er</sup> novembre pour une soirée Halloween avec le même DJ.

Réservez cette date et venez vous joindre à nous pour la bonne cause.

### ➤ LES VOISINS

Les voisins du quartier de Champ Redon se sont réunis le vendredi 20 juin pour un pique-nique. Ce rassemblement permet de passer quelques heures tous ensemble, de connaître les nouveaux arrivants, et de déguster les mets apportés par les uns et les autres. Cette année, une famille ayant regretté de ne pas être parmi a offert un gâteau à partager.

## Les associations en action

### LES DRÔLES ET LES DRÔLESSES



L'Amicale des Drôles et Drôlesses a tenu son Assemblée Générale à la salle socioculturelle de St-Angeau le 27 avril 2014. Après l'accueil des participants dont M. Jacques Bourabier, maire de St-Angeau, Mme Françoise Geoffroy représentant le maire de St-Amant-de-Bonnieure, Mme Odette Maupetit, Mme Jany Bouleau, M. Jacques Figeroux, entre autres, le président, Jacques Brunet, ouvre la séance et fait observer une minute de silence en hommage aux disparus depuis la précédente Assemblée Générale.

M. Jacques Figeroux aborde l'ordre du jour : le rapport moral de l'association, le rapport financier (laissant apparaître une saine gestion), la restructuration du Conseil d'Administration (intégration de Mmes Mauricette Perrois, Michèle Certin et Monique Fredon), la grande guerre 14/18 et son incidence sur la vie de la commune.

Mme Odette Maupetit assume désormais la fonction de Vice-Présidente, en plus de son rôle de Trésorière, assistée de Mmes Viviane Vigneron, Monique Fredon et Annie Foucaud (assurant le contrôle des comptes). M. Jacques Figeroux, secondé par Mme Odette Maupetit, se charge du secrétariat, des relations avec la presse, de la rédaction des documents, du montage et de la narration des films et diaporamas.

Sur proposition de Mme Bouleau, l'Amicale rédigera une brochure sur la grande guerre. Il est proposé de donner plus d'éclats à la cérémonie du 11 novembre et de conduire une sensibilisation sur cet événement auprès des enfants en particulier. Le rapport moral et le rapport financier étant adoptés, le

Président clôt la séance et invite l'assemblée au pot de l'amitié avant de passer à table autour d'un bien agréable repas. Il était 17 heures passées quand chacun se leva pour regagner ses pénates, l'esprit riche de nouvelles histoires, et espérant bien revenir l'année prochaine pour l'AG 2015 !

### AMICALE DES ACPG-CATM

Le 19 janvier 2014, l'Amicale des ACPG-CATM de St-Angeau, St-Amant-de-Bonnieure et St-Ciers, a tenu son Assemblée Générale en présence des maires de St-Angeau et St-Amant-de-Bonnieure.

Une minute de silence a été observée en mémoire des Camarades décédés.

Le bilan moral présenté par le Président et le bilan financier par le Trésorier ont été approuvés à l'unanimité. Le Bureau a été reconduit. Il convient de remarquer une bonne participation des enfants à chaque cérémonie commémorative, une particularité pour laquelle l'Amicale remercie très vivement les participants, les parents et les enseignants qui accompagnent nos jeunes. Le Président remercie les Porte-drapeaux toujours fidèles et dévoués.

Les cérémonies du 11 novembre se dérouleront successivement à St-Ciers, St-Amant-de-Bonnieure et St-Angeau.

### LE CSSA

Après la saison exceptionnelle vécue l'an passé avec deux montées et deux places en finale au stade Lebon et même une victoire en Coupe Edely, personne n'imaginait que la saison 2013/2014 allait nous réserver encore d'aussi riches émotions. Dans un championnat d'un niveau supérieur, nos équipes ont effectué un très beau parcours terminant dans les 1<sup>ères</sup> places au classement, mais c'est encore en Coupe que les rouges et blancs se sont distingués en parvenant pour la 2<sup>e</sup> année consécutive à se hisser en finale. L'équipe B, en effet, a eu le privilège de disputer la finale de la Coupe des Réserves et même cette fois-ci de remporter le trophée. Le palmarès du CSSA s'est donc une nouvelle fois enrichi et il faut associer à cet événement l'ensemble des composantes du club.

Le CSSA a également poursuivi sa progression au niveau des jeunes atteignant le chiffre de 61 licenciés, du jamais vu depuis bien longtemps. Mais ces jeunes nécessitent un encadrement de qualité pas toujours facile à trouver et c'est pourquoi le CSSA recherche des bonnes volontés et des personnes disponibles pour venir étoffer l'équipe des éducateurs actuels. Que les intéressés se manifestent auprès des dirigeants du club. Mention spéciale à Cloé Poumailoux notre jeune licenciée U 10 qui a fait merveille sur les stades de la région cette saison et à Lucas Labergis dont les débuts de jeune arbitre sont très prometteurs.

Autre volet de l'activité du foot, celui des manifestations dont l'objectif est à la fois de procurer des ressources au club pour assurer son développement et à la fois d'offrir à la population locale des animations ouvertes à tous. Cette année a été marquée par une accélération des actions grâce à une équipe de bénévoles très investis. Outre les manifestations traditionnelles comme l'arbre de Noël pour les enfants de l'école de foot, le déplacement aux Girondins de Bordeaux et le Loto, le CSSA a mis sur pied des événements dans plusieurs domaines, un vide grenier et une randonnée pédestre depuis deux ans déjà puis cette année un concours de belote, un repas moules/frites et tout dernièrement un repas petit cochon grillé.

Un grand merci aux organisateurs de ces manifestations qui demandent une énergie et une disponibilité à toute épreuve. Un grand merci bien entendu aux municipalités de St-Angeau et de St-Amant-de-Bonnieure pour leur aide matérielle sans laquelle rien ne pourrait se faire. Un grand merci également aux associations locales l'APE de St-Angeau, St-Amant, Ste-Colombe et le Comité des Fêtes de St-Amant qui répondent toujours positivement à nos sollicitations.

La fin de saison 2013/2014 a de plus été marquée par un élan de solidarité sans précédent où plus de 60 personnes, joueurs, dirigeants, parents de jeunes, supporters et leurs conjoints ont participé le temps d'une journée de labeur à la rénovation des infrastructures du stade Paul Piat qui en avaient bien besoin. Cela faisait bien longtemps qu'une telle solidarité ne s'était exer-

cée au niveau du club et ce grand coup de pinceau donné à ce vieux stade n'a fait que mettre encore plus en valeur la belle pelouse fraîchement refaite à l'été 2013.

Le CSSA a ainsi démontré qu'il avait en son sein un réel potentiel pour donner à ses adhérents mais aussi à toute la population locale la possibilité de se retrouver sur des valeurs humaines de fraternité et de convivialité.

### LE CLUB DES AMIS DE ST-ANGEAU

Que le temps passe vite ! Ou est-ce simplement que l'on vieillit ? Il y a tant de choses à faire et toujours si peu de temps pour les faire... Cette année, comme d'habitude, on a fait des sorties – par exemple à Angles-sur-Anglin et à l'Hôtel de Ville d'Angoulême. Le 23 juillet il y a eu une visite guidée des Remparts d'Angoulême et en août, le Château de Roche-Courbon.

Des groupes se réunissent chaque semaine et on est bien accueilli si l'on veut y participer.

La semaine chez Les Amis :

Mardi, 14h-17h : l'atelier des Artisans / 19h-21h : ping-pong

Mercredi, 10h-12h : l'atelier des Arts / 14h-17h : pétanque

Jeudi, 19h-21h : fléchettes

Vendredi, 10h-12h : le Coin Café [premier vendredi du mois]

En espérant vous accueillir !

### MÉLUSINE

La saison 2013/2014 s'est bien déroulée pour l'association Mélusine. La section théâtre, «les Apprentis», a poursuivi pour la deuxième année l'interprétation de leur pièce «Parfum et Suspensions». Ils restent disponibles pour toute demande de prestation dans les communes alentours. La gym est toujours aussi dynamique avec ses 15 membres. Rendez-vous fin septembre. La danse de salon s'est déroulée sur deux trimestres et s'est arrêtée pour le moment car Célia continue son chemin professionnel. Bonne route et merci ! Nous verrons si à la rentrée nous pouvons poursuivre cette activité.

Nous sommes également partenaires de l'École de Musique d'Angoulême, et cette année encore le succès était là. Chaque jeudi est bien rempli.

### LE COMITÉ DES FÊTES DE TERREBOURG

Grand succès populaire du Circuit des Anges !



Pour sa 2<sup>e</sup> édition, le Circuit des Anges, a été organisé en collaboration avec le Guidon Manslois ; l'épreuve réservée aux jeunes qui s'est disputée le 21 juin autour du lotissement Champ Redon, a connu un vif succès. Quelques 97 jeunes cyclistes, venus de la Charente, Charente-Maritime, Vienne, Haute-Vienne, Gironde et même de l'Indre étaient présents. Les organisateurs avaient concocté deux courses : un sprint (avec le matériel de l'UALR, en présence de son président Bernard Périllaud), et une course en ligne (courue sous un soleil brûlant).

Et c'est un magnifique spectacle de volonté et de détermination que ces jeunes ont offert au public venu nombreux, la majorité montrant de plus d'excellentes qualités tant de sprinteurs que de rouleurs.

Le Comité des Fêtes de Terrebourg et Le Guidon Manslois remercient le public venu encourager les concurrents ainsi que les nombreux donateurs et les partenaires.



*PS : Le Critérium des 2 Vallées étant annulé au dernier moment suite à la défection de certaines équipes nous espérons et nous ferons en sorte que la 17<sup>e</sup> édition existe en 2015.*



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- **31 août** : brocante (organisée par l'association Les Voisins), St-Angeau
- **20 septembre / 10h30-12h** : portes ouvertes de l'école de Saint-Angeau, visite des nouveaux locaux
- **11 octobre** : goûter des Drôles et Drôlesses, salle socioculturelle
- **1<sup>er</sup> novembre** : circuit de La Barraude à St-Angeau pour le cyclo-cross et la course VTT (organisé par le Comité des fêtes de Terrebourg)
- **1<sup>er</sup> novembre** : soirée Halloween (organisée par l'ANCF) salle socioculturelle
- **11 novembre** : commémoration Monuments aux Morts et exposition, salle socioculturelle
- **13 novembre** : don du sang (organisé par le Centre de Transfusion), salle Socioculturelle
- **15 novembre** : repas des Aînés (organisé par la commune), salle socioculturelle
- **6 décembre** : Téléthon
- **9 janvier 2015** : vœux du maire, salle socioculturelle



### Mairie de Saint-Angeau

2 Place Arsène Roudy  
16 230 Saint-Angeau  
tél : 05.45.39.21.45  
fax : 05.45.20.70.85

mail : mairie.saint.angeau@wanadoo.fr

### Ouverture :

du lundi au jeudi : 9h-12h30  
vendredi : 9h-12h30 et 14h-16h

Directeur de publication : Jacques BOURABIER  
Impression : Graphi-France, 16400 La Couronne  
360 exemplaires  
Dépôt légal : août 2014



## CARNET D'ADRESSES

- **Communauté de communes du Pays Manslois** : 5 av. Paul Mairat, BP 20017, 16230 Mansle - tél. 05.45.20.71.33  
cdc.paysmanslois@wanadoo.fr  
paysmanslois.fr
- **Pays du Ruffécois** :  
rue du Château, BP 90033, 16230 Mansle - tél. 05.45.20.34.94  
pays.ruffecois.charente@wanadoo.fr  
www.paysduruffecois.com
- **Centre social** : rue Martin, 16230 Mansle  
tél. 05.45.22.72.11
- **Pôle Emploi** : Place d'Armes, 16700 Ruffec  
tél. 05.45.30.78.30
- **Mission locale** : Mairie, 16230 Mansle  
tél. 05.45.29.55.10 (Mme Beaumont)
- **ADMR** : avenue de Korb, 16230 Mansle,  
tél. 05.45.20.77.48
- **APCP La Tardoire** : 16230 St-Ciers  
tél. 06.50.30.80.24

### › MÉDECINS

- **BERNON Claude** : 7 Place Arsène Roudy, 16230 St-Angeau - tél. 05.45.39.28.75
- **BOWRING Amy** : 5 Cour Marchande, 16230 St-Angeau - tél. 05.45.39.26.38
- **TROUVÉ Antoine** : 5 Cour Marchande, 16230 St-Angeau - tél. 05.45.39.26.38

### › INFIRMIÈRES

- **FERRANT Catherine**
- **LIAUD Fabienne**
- **AUGIER Séverine**  
tél. 05.45.39.22.72

### › PHARMACIE

- **BARON François** : 2 rue de Neufgrange, 16230 St-Angeau - tél. 05.45.39.22.62

### › KINÉSITHÉRAPEUTE

- **FRANÇOIS-FULGENCE Emmanuelle** :  
3 Cour Marchande, 16230 St-Angeau -  
tél. 05.45.92.20.35

### › ÉCOLES

- **École primaire** : 09.60.09.98.61
- **École maternelle** : 05.45.39.22.68
- **Garderie périscolaire** : 05.45.20.35.66

### › URGENCES

- **SAMU** : 15
- **Pompiers** : 18
- **Gendarmerie** : 17

### › SERVICES

- **LA POSTE** : tél. 05.45.39.21.46  
ouverture : lundi, mardi, jeudi,  
vendredi, 9h-12h
- **Préfecture de la Charente** : rue de  
l'Arsenal, 16016 Angoulême,  
tél. 0821.803.016

## ASSOCIATIONS

- **Amicale des ACPG - CATM** - Laurent Maupetit : 05.45.39.29.24
- **Association Nord Charente Fibromyalgie (ANCF)** - Jean Pierre Grimoird : 06.24.20.52.16
- **APE** (Associations des Parents d'Élèves) - Aurélie Lacroix : 05.45.93.24.02
- **Club des Amis de Saint-Angeau** - Sharon Millward : 05.45.22.87.36  
lesamis.st.angeau@hotmail.co.uk
- **Comité des Fêtes de Terrebourg** - Laurent Maupetit : 05.45.39.29.24
- **CSSA** (Club sportif de St-Angeau) Michel Piat : 05.45.38.37.59
- **Drôles et Drôlesses** - Jacques Brunet : 05.49.59.42.60
- **Mélusine** - Tony Tomasino : 05.45.20.77.31 (Isabelle ALLARD)
- **Sport et Santé** Lucette Faure : 05.45.39.90.34
- **Tennis Club** Alain Thill : 06.85.64.90.63
- **Les Traînes Galoches** - Annie Boncour
- **Les Voisins** Serge Martin : 05.45.39.21.27
- **Yoga Club** Rolande Chagnaud : : 06.73.38.58.34  
ou 05.45.63.90.13